



Le titulaire du **CAP Électricien** ne effectue des opérations d'installation, de mise en service et de maintenance électrique, dans le domaine domestique, tertiaire ou industriel.

Le titulaire du CAP Électricien ne intervient dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations utilisant de l'énergie électrique.

Les situations professionnelles visées par ce diplôme de niveau 3 sont variées. Le/la titulaire du CAP Électricien ne participe en autonomie à des tâches de réalisation, et également à des mises en service, et de la maintenance sur des installations et équipements électriques (courants forts et courants faibles) sous contrôle d'un hiérarchique.

Le/la titulaire du CAP Électricien ne doit s'assurer de la mise aux normes et du respect de la réglementation des installations électriques et de la sécurité des personnes et des biens, tout en respectant la réglementation environnementale. Il doit s'adapter aux évolutions techniques et de ce fait, contribuer à l'amélioration de la consommation énergétique des bâtiments.

ORGANISATION

- Lieu de formation : Toulouse
- Effectif : De 1 à 12
- Durée : 1106 heures
- Adaptable en fonction du niveau initial et des compétences de la personne
- Modalités : 9 mois en continu, 21 mois en alternance (rythme : 3 semaines par mois en entreprise/1 semaine par mois en centre de formation)
- Délai d'accès à la formation : 1 à 3 mois
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel

PROFILS & PRÉREQUIS

- Tout public / personnes de niveau 3ème et/ou ayant une première expérience professionnelle dans le domaine électrotechnique.
- Savoir lire, écrire et compter en français. Comprendre et parler le français.
- Avoir une bonne vision des couleurs (pas de daltonisme).
- Qualités requises : Méthode, rigueur, habileté, vigilance vis à vis des normes de sécurité et des règlements techniques, sens des responsabilités.
- Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis du stagiaire.

VALIDATION & CERTIFICATION

- Libellé de la certification : CAP - Electricien
- Niveau : Titre professionnel de niveau 3
- Code RNCP/RS : 38401
- Nom du certificateur : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
- Date d'enregistrement de la certification : 01-01-2024

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

Types d'emplois :

- Électricien
- Installateur électricien, Installateur domotique
- Câbleur fibre optique, réseau, cuivre
- Monteur électricien
- Tableautier

Le CAP Électricien ne offre également la possibilité de poursuivre ses études :

- Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Bp monteur en installations du génie climatique et sanitaire
- Bp électricien
- Bp installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air
- Technicien en système de sûreté

Découvrez toutes nos [formations de l'électricité](#)

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

- Région Occitanie Cofinancé par l'Union européenne



Cofinancé par
l'Union européenne



- Éligible au CPF (code 38401)
- Éligible CPF Transition
- Éligible à la VAE
- Contrat de professionnalisation et d'apprentissage (**cap électricien en alternance**)
- Plan de Développement des Compétences
- Prix : 14 378 € (parcours moyen)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le/la titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

- Réaliser ou de modifier l'installation électrique dans des logements individuels et collectifs, des locaux tertiaires, des bâtiments industriels.
- Construire des équipements industriels : coffrets et armoires destinés au contrôle et aux commandes d'automatismes.
- Poser et raccorder les réseaux de distribution d'énergie électrique : l'éclairage public et la signalisation urbaine.
- Installer des équipements électriques : après étude des plans des bâtiments, des schémas d'installation et des documents techniques, il trace l'emplacement des différents éléments (interrupteur, prises de courant, etc), les met en place puis les raccorde ; il façonne les canalisations et les supports adaptés, déroule et pose tous types de fils ou câbles électriques.
- Mettre en service : il vérifie que l'installation est conforme ; il règle et configure les matériels comme les programmeurs horaires, les thermostats. La mise en service peut se faire hors ou sous tension.
- Assurer la maintenance : il exploite une procédure détaillée d'aide au dépannage et il effectue les réparations en cas de pannes. Il peut également pratiquer des opérations de maintenance préventive.

*Données 2024 : sur la base de 13 apprenants

PROGRAMME DU CAP ÉLECTRICIEN

Le **programme du CAP électricien** se divise en plusieurs modules de formation :

Connaissances et Acquisition de compétences professionnelles :

UP1 - Réalisation d'une installation

- Repérer les conditions de l'opération et son contexte
- Organiser l'opération dans son contexte
- Réaliser une installation de manière éco-responsable
- Communiquer entre professionnels sur l'opération
- Mettre en œuvre les mesures de "prévention, santé et environnement"

UP2 - Mise en service d'une installation

- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel

UP3 - Maintenance d'une installation

- Remplacer un matériel électrique
- Communiquer avec le client/l'usager sur l'opération

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

UG1 - UG2 - Sécurité

- Préparation à l'habilitation électrique

Enseignement général :

- Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le **CAP électricien a un programme** basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif de :

- Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe. Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences.

Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre

Une salle informatique est à disposition pour la constitution du rapport de stage et d'activité en entreprise), nécessaire au passage du CAP ELECTRICIEN

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation.

Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- La formation se déroule dans nos 3 ateliers techniques dédiés aux métiers de l'électricité sur une surface totale de 300m².
- Un plan de travail par stagiaire sur grille pour appréhender les bases du positionnement et fixations des conduits et appareillages, raccordements des conducteurs aux appareillages et organes de protections.
- 17 espaces de travail en trois dimensions sont à disposition des apprenants pour finaliser la pose et le raccordement en situation réelle de chantier tertiaire.
- 16 armoires de câblages sont disponibles pour la partie électricité industrielle. Les outils à main et électroportatifs sont mis à disposition.
- Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques.
- Une salle de cours « classique » est également utilisée dès que nécessaire.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le/la coordinateur.rice de la filière : il/elle prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.

Il/elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le/la formateur.rice référent.e du dispositif : il/elle est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

Les formateurs.rices techniques : ils/elles sont expert.e.s dans leur domaine d'intervention. Ils/elles possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formé.e.s à la pédagogie pour adultes.

Le/la référent.e handicap : Il/elle s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : <https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/>

LOCAUX

L'**ADRAR** vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Financement possible avec votre CPF en cliquant juste en dessous :



Fiche mise à jour le : 09/04/2025

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33

adrar-formation.com

05 62 19 20 80

